



Enfant de 12ans qui ne veux plus venir chez son père

Par **ninouse**, le **23/09/2008** à **10:02**

Bonjour je suis mariée à un homme qui à une enfant de 12 ans cet enfant vit chez sa mère nous l'a prenons tous les 15 jours et la moitié des vacances scolaires (lorsqu'elle décide de venir) nous sommes perdu maintenant car nous voyons son évolution a travers ses blogs car elle ne daigne plus venir ni téléphoner la maman laisse sa fille libre de ses choix sans agir si nous disons que les blogs sont dangereux qu'il faudrait qu'elle surveille de plus pres les photos de sa fille et son comportement (maquillage, habit équivoque pose plus que douteuses pour une fille de 12 ans) la maman ne fait rien elle ajoute même des commentaires sur son blog. Que faire si la mère ne réagi pas face à cela si la fille refuse les demandes ou exigence de son père ? Si la mère ne la pousse même pas à aller chez son père! r\nQuel peuvent être les recours? que doit on faire si elle ne veux plus venir chez son père? merci de votre aide

Par **jeetendra**, le **23/09/2008** à **10:31**

bonjour, si de son propre fait cet enfant de 12 ans ne veut plus venir vous ne pouvez l'obliger, par contre le parent qui en a la garde doit normalement en application de l'article 373-2 alinéa 1 du Code Civil favoriser les liens de son enfant avec l'autre parent qui n'en a pas la garde, cela dans l'intérêt de leur enfant qui prime par dessus tout, avez vous pensez à saisir le médiateur familial pour régler ce différent à l'amiable, cordialement